

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2011  
VALANT COMPTE-RENDU**

L'an deux mil onze, le 30 mai à 20h30, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryanick Méhaignerie, Maire.

**Présents :** Maryanick Méhaignerie, Vincent Houdan, Jean-Paul Jannier, Bernard Delaunay, Gérard Gilbert, Claudine Paysant, Daniel Cheul, André Mongodin, Sabrina Saudrais, Thérèse Loisel, Philippe Héry, Marie-Thérèse Esnault, Marie-France Bardaine, André Bellier, Stéphane Douabin, Christophe Boittin

**Excusés :** Marie-Renée Saillant, Jean-Louis Pinsard, Thierry Duplat

-----

**Pouvoirs :** Mme Marie-Renée Saillant donne pouvoir à Mme Thérèse Loisel  
M. Thierry Duplat donne pouvoir à M. André Mongodin

-----

*Mme Marie-France Bardaine est nommée secrétaire de séance.*

-----

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la modification suivante du compte-rendu du 21 avril 2011 :

- A la question « Marché Fauchage/débroussaillage 2011-2014 : choix de l'entreprise retenue », il est ajouté la mention suivante : « A titre d'information, le montant de la commande pour 2011 est d'environ 11 000 € HT ».

-----

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reporter la question suivante au prochain Conseil Municipal :

- Modification simplifiée du PLU : suppression de l'emplacement réservé n°21

-----

Le présent compte-rendu a été affiché le 8 juin 2011

-----

➤ **2011.05.30 d1 - Tarifs communaux**

Après délibération et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal approuve les tarifs suivants :

## CF TABLEAU À LA SUITE

➤ **2011.05.30 d2 - Renouvellement de l'ouverture de crédit**

L'ouverture de crédit contractée auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine arrive à expiration le 08 juin 2011.

Après examen des propositions transmises par plusieurs banques, la commission des finances propose de renouveler le contrat avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine aux conditions suivantes :

- taux Euribor 3 mois moyenné + 0,70 %
- frais de dossier : 250 €
- montant : 500 000 € (contre 305 000 € dans le contrat précédent)
- un an renouvelable

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 18 votes POUR :

- de renouveler l'ouverture de crédit avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine aux conditions ci-dessus exposées ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

➤ **2011.05.30 d3 - Activités Espace Loisirs Itinérant : convention Châtillon en Vendelais/Balazé**

Il est proposé, comme les années passées, que la commune de Balazé règle la totalité des dépenses à la FSCF concernant l'Espace Loisirs Itinérant et se fasse rembourser par Châtillon-en-Vendelais après encaissement de la subvention versée par Vitré Communauté.

Après en avoir délibéré et par 18 votes POUR, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à :

- Signer la convention avec Châtillon-en-Vendelais afin de fixer l'organisation et les modalités de paiement des dépenses à la FSCF
- Demander la subvention auprès de Vitré Communauté
- **2011.05.30 d4 - Association « Familles Rurales » : subvention 2011**

*Mme Sabrina Saudrais sort de la salle du Conseil pour cette délibération.*

M. Jean-Paul JANNIER, adjoint au Maire, présente le mode de calcul de la subvention 2011 à l'association « Familles Rurales » pour l'ALSH :

Nombre de jours prévisionnels pour 2011 : 2 200 jours

Coût prévisionnel par jour/enfant pour 2011 : 12.56 €

Subvention prévisionnelle 2011 : 12.56 X 2 200 = **27 632 €**

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- De valider une enveloppe prévisionnelle de 30 000 € pour la subvention à l'association « Familles Rurales » au titre de l'année 2011
- D'autoriser le versement de la subvention à l'association pour l'année 2011 conformément à la convention signée avec l'association « Familles Rurales » pour l'ALSH en date du 15 décembre 2008
- Les crédits correspondants ont été prévus au budget. Cette dépense sera imputée au compte 65741

Après délibération et par 17 votes POUR, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

- **2011.05.30 d5 - Contrat Enfance Jeunesse MSA**

M. Jean-Paul JANNIER, adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'il est possible de signer avec la MSA des Portes de Bretagne un contrat enfance jeunesse pour la période 2010/2013. La prestation de service CEJ MSA est calculée de la façon suivante :

- Pourcentage d'enfants et de jeunes allocataires MSA sur la commune : 13.85 %
- Subvention prévisionnelle CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse : 2 806.69 € par an
- Subvention prévisionnelle MSA au titre du Contrat Enfance Jeunesse : 388.73 € par an

Après délibération et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la MSA des Portes de Bretagne pour la période 2010/2013 soit une durée de 4 ans.

- **2011.05.30 d6 - Installations classées : Avis sur un projet de réorganisation et d'extension de l'installation de transit, regroupement et traitement des déchets urbains et industriels à Taillis, ZA du Bas Pont**

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal d'un dossier de demande d'autorisation présenté par la Société TRANSELI et relatif à un projet de réorganisation et d'extension de l'installation de transit, regroupement et traitement des déchets urbains et industriels à Taillis.

L'enquête publique a lieu du 2 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011.

Après délibération et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation.

- **2011.05.30 d7 - Paroisse de Balazé : remboursement des frais d'électricité de l'église**

Mme le Maire informe les conseillers que la paroisse de Balazé rembourse à la commune l'électricité consommée à l'église. Ce montant correspond à la consommation sans les abonnements.

A titre d'information, le montant remboursé en 2011 pour l'année 2010 (Période : Février-Octobre) s'élève à 357.93 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à effectuer la demande de remboursement auprès de la paroisse au vu des factures EDF.

Après délibération et par 18 votes POUR, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

➤ **Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du CGCT (Délibération du 8 juillet 2009)**

○ Marchés publics (inférieurs à 50 000 € HT)

- 2011-02: Acquisition d'un nouveau véhicule pour les services techniques – Garage RENOULT: 9 448.16 € HT soit 11 300 € TTC
- 2011-03: Remplacement des jeux du CRAPA – PROLUDIC: 12 154.38 € HT soit 14 536.64 € TTC
- 2011-04: Travaux de démolition d'un hangar en centre bourg – Entreprise BUSSON: 12 361 € HT soit 14 783.76 € TTC

○ Contrats d'assurance

- 2011-05: Assurance du nouveau véhicule des services techniques – Groupama: 513.77 € TTC

➤ **Compte rendu de commissions**

1/Commission Sports et Loisirs du 19 avril 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

- Préparation de la fête de la musique
- Tour de Bretagne des Véhicules Anciens
- Festival des Marches de Bretagne

2/Commission Accessibilité du 26 avril 2011

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, présente le compte-rendu de la commission :

- Mise en place de la commission : liste des personnes à contacter
- Bilan de l'état des locaux communaux

3/Réunion de préparation de la 23<sup>ème</sup> coupe du Pays de Vitré en basket du 28 avril 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente le compte-rendu de la réunion :

- Présentation de la journée par Jacques PERRIER : cette rencontre réunit 14 équipes garçons et 9 équipes filles. Le match de Gala L'Aurore de Vitré-Rennes Patro Association a lieu à 19h.

4/Commission Embellissement du 5 mai 2011

M. Bernard DELAUNAY, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

- Investissement décorations de Noël 2011 : rénovation du parc
- Aménagement pourtour de l'ALSH
- Parking Mairie côté Nord
- Remplacement des jardinières
- Villes et Villages fleuris : la commission a répondu favorablement à une inscription à ce concours cette année

5/Commission Sports et Loisirs du 5 mai 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission :

- Préparation du bulletin municipal de juin 2011

6/Commission Finances du 17 mai 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente les travaux de la commission en l'absence de Mme Marie-Renée SAILLANT :

- Revalorisation des tarifs communaux
- Situation budgétaire au 12 mai 2011

*Section de Fonctionnement (1 209 154 €) :*

Dépenses : 400 628.09 € soit 33 % de réalisation

Recettes : 894 348.53 € soit 74 % de réalisation

*Section d'Investissement (1 483 070 €) :*

Dépenses : 232 547.32 €  
Recettes : 544 440.08 €

- Situation des opérations d'investissement en cours au 12 mai 2011

*Salle des sports*

Dépenses : 383 252.86 € réalisés sur un budget de 391 961.51 €  
Recettes : solde de la subvention de Vitré Communauté à percevoir : 36 790.20 €

*CLSH*

Dépenses : 313 862.55 € réalisés sur un budget de 314 172.26 €  
Recettes : solde de la subvention CAF à percevoir : 5 706.50 €

*Rénovation de la mairie*

Dépenses : 579 709.01 € réalisés sur un budget de 624 927.06 €  
Recettes : solde de la subvention DGE à percevoir : 55 993.14 €

- Suivi de la trésorerie : augmentation du crédit de trésorerie et/ou emprunt à réaliser

La commission des finances décide de ne pas effectuer d'emprunt pour l'instant, considérant la situation de trésorerie de la commune

7/Commission Bâtiments du 23 mai 2011

- Chauffage de l'église

Après examen des propositions des entreprises, la commission bâtiment propose de retenir l'offre de la société CIEL pour un montant de 24 185.50 € HT (Chauffage gaz panneaux rayonnants)

- Questions diverses (joints logements rue Jeanne d'Arc, WC de l'église...)

8/Commission Sports et Loisirs du 25 mai 2011

M. Vincent HOUDAN, adjoint au Maire, présente le compte-rendu de la réunion :

- Programmation de la fête de la musique

*Devant la Mairie*

- 20h30 BABORD AMURES : chants marins avec un groupe de 7 chanteurs et musiciens
- 22h SOUL STATION : musique pop avec un groupe de 8 chanteurs et musiciens

Stands : buvette, galettes saucisses, friandises et pâtisserie avec la participation du Super Market, du Bar des Sports et de la Boulangerie.

*Au restaurant Bouche à oreille*

- 19H30 début de l'animation avec le groupe DUO TRIO  
Restauration sur réservation, avec Cochon grillé.

*Au Bar des Sports*

Les bénévoles de la commune.

- **Questions diverses**

1. Dates à retenir :

- Commission Education Culture Jeunesse : mardi 31 mai 2011
- Commissions voirie : Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011 à 12h et mercredi 8 juin 2011
- Rencontre avec l'OGEC : mardi 7 juin 2011
- Assemblée de l'ADMR : 8 juin 2011 à 20h à Châtillon-en-Vendelais
- Groupe de travail Urbanisme/Voirie : vendredi 10 juin 2011
- Commission Communication : mardi 14 juin 2011

2. Dates des Conseils Municipaux du 2<sup>ème</sup> semestre 2011 :

- Lundi 11 juillet
- Lundi 12 septembre
- Lundi 10 octobre

- Vendredi 4 novembre
- Lundi 12 décembre

*Prochain Conseil Municipal : le lundi 27 juin 2011 à 20h30*

### Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2012

Les tarifs soulignés prennent effet à la date à laquelle la délibération devient exécutoire

	Quantité disponible	Tarifs actuels		Nouveaux tarifs	
		Balazé	Extérieur	Balazé	Extérieur
Table 4,20 m avec 4 bancs (16 personnes)	26 tables neuves	2,80 €	3,40 €	3,00 €	3,50 €
Table de 4,50 m (16 personnes)	3	-	-	<u>3,00 €</u>	<u>3,50 €</u>
Table de 4,00 m (16 personnes)	1	-	-	<u>3,00 €</u>	<u>3,50 €</u>
Table 3,50 m avec 4 bancs (14 personnes)	5	2,30 €	2,90 €	2,50 €	3,00 €
Table de 2,70 m	1	-	-	<u>2,00 €</u>	<u>2,50 €</u>
Table de 2,50 m	5	1,70 €	2,00 €	2,00 €	2,50 €
Table de 2,00 m	2	1,70 €	2,00 €	2,00 €	2,50 €
Bancs seuls	93	-	-	<u>0,50 €</u>	<u>0,60 €</u>
Podium	-	65,00 €	-	70,00 €	80,00 €
Barbecue	-	6,00 €	-	6,00 €	7,00 €

Les bancs et tréteaux sont compris dans le tarif de location des tables  
Le tarif de location des tables reste identique, avec ou sans les bancs

Stock	
Bancs	93
Tréteaux pliables	80
Tréteaux fixes	22

Photocopies	Tarifs actuels		Nouveaux tarifs	
	Public	Associations	Public	Associations
A4 Noir et Blanc	0,15 €	0,05 €	0,15 €	0,05 €
A4 Couleurs	-	-	<u>0,20 €</u>	<u>0,10 €</u>
A4 Noir et Blanc Recto Verso	0,25 €	0,10 €	0,25 €	0,10 €
A4 Couleurs Recto Verso	-	-	<u>0,30 €</u>	<u>0,15 €</u>
A3 Noir et Blanc	0,25 €	0,10 €	0,25 €	0,10 €
A3 Couleurs	-	-	<u>0,40 €</u>	<u>0,20 €</u>
A3 Noir et Blanc Recto Verso	0,30 €	0,15 €	0,30 €	0,15 €
A3 Couleurs Recto Verso	-	-	<u>0,50 €</u>	<u>0,25 €</u>
Fax (par feuille)	-	-	<u>2,00 €</u>	<u>1,00 €</u>

Salle des Fêtes	Tarifs actuels			Nouveaux tarifs		
	Balazé	Extérieur	Caution	Balazé	Extérieur	Caution
Vin d'honneur	25 €	35 €	-	30 €	40 €	-
1 repas	120 €	-	150 €	130 €	-	200 €
2 repas	160 €	-	150 €	180 €	-	200 €
3 repas	200 €	-	150 €	220 €	-	200 €
Réunion après sépulture	15 €	15 €	-	15 €	15 €	-

Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
----------------	-----------------

<b>Salle Robert Schuman (Sans la salle annexe)</b>	Balazé	Extérieur	Caution	Balazé	Extérieur	Avec la salle annexe (en supplément)	Caution
	Vin d'honneur	25 €	35 €	-	25 €	35 €	-
1 repas	80 €	-	200 €	90 €	-	<u>20 €</u>	200 €
2 repas	120 €	-	200 €	130 €	-	<u>20 €</u>	200 €
3 repas	150 €	-	200 €	160 €	-	<u>20 €</u>	200 €
Vaisselle	30 €	-	-	40 €	-	-	
Réunion après sépulture	15 €	15 €	-	15 €	15 €	-	

<b>Salle annexe (dans les Bâtiments de la salle Robert Schuman)</b>	<b>Tarifs actuels</b>		
	Balazé	Extérieur	Caution
Tarif par repas	40 €	40 €	100 €

<b>Emplacement camion outillage</b>	<b>Tarif actuel</b>	<b>Nouveau tarif</b>
	40 €	50 €

	<b>Tarifs actuels</b>	<b>Nouveaux tarifs</b>
Location flûtes à champagnes (- 60)	5 €	10 €
Location flûtes à champagnes (entre 60 et 120)	10 €	20 €

	<b>Tarifs actuels</b>	<b>Nouveaux tarifs</b>
<b>Concessions cimetière</b>		
15 ans	46 €	60 €
30 ans	77 €	100 €
50 ans	122 €	150 €
<b>Caves urnes</b>		
Caveau	155 €	160 €
Plaque de marbre	60 €	60 €
<b>Concessions</b>		
15 ans	31 €	40 €
30 ans	61 €	80 €
50 ans	92 €	150 €

	<b>Tarif actuel</b>
<b>Tarif horaire agent des services techniques</b>	16 €